

ARRÊTÉ N° 2025-47

09020250509571

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Territoire de Belfort,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et de vacances d'emplois de catégorie A, B, C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations pour la période du 02 au 09 Mai 2025.

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le préfet.

Transmis au représentant de l'état.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicité des arrêtés ».

Fait à Belfort le 09 Mai 2025

Monsieur Romuald ROICOMTE
Président du CDG 90

 **CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**
Territoire de Belfort 90



Visé Le :

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

Envoyé en préfecture le 12/05/2025

Reçu en préfecture le 12/05/2025

Publié le



ID : 090-289000028-20250509-2025_47-AR

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif	Temps de travail	Collectivité	Date de transmission	Poste à pourvoir le	Service
V090250506000443001	Rédacteur	Secrétaire général de mairie (h/f)	Poste créé lors d'une promotion interne	35h00	MAIRIE ÉTUEFFONT 90170 Étueffont	06/05/2025	20/05/2025	administratif
V090250506001189001	Adjoint technique	agent d'exploitation d'établissement sportifs	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	MAIRIE DE BELFORT 90020 BELFORT Cedex	06/05/2025	06/05/2025	SPORTS